

Compte-rendu

# Culture de la participation du public : nouveau tournant et pistes de travail collectives

Conférence organisée par l'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE), et le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEEM), le jeudi 20 octobre dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

L'Institut de la concertation et de la participation citoyenne était le 20 octobre à une journée de formation et d'échange à Paris organisée par l'IFORE, en partenariat avec le MEEM. Ces échanges ont été consacré aux évolutions législatives dans le domaine du dialogue environnemental suite aux nouvelles ordonnances d'aout 2016, et à la publication de la Charte de la Participation à l'automne 2016. Les organisateurs ont publié une synthèse des échanges et des questions soulevées, disponible [ici](#).

Une cinquantaine de participants ont participé à la journée de rencontre organisée par l'IFORE et le MEEM. En majorité issue du monde des collectivités territoriales ou de l'administration publique, l'assemblée comptait aussi quelques associatifs et consultants. La journée a été très dynamique, car organisée autour de différents temps et selon différentes méthodologies : plénières classiques pour présentations des textes officiels, ateliers en intelligence collective pour l'élaboration de pistes de travail sur des thématiques choisies par le public telles que la diffusion de la charte ou l'articulation entre concertation et décision, ou encore témoignages rapides par table de différents cas concrets (débat public sur un parc éolien, élaboration de PLU...).

## Programme de la journée

Laurence Monnoyer-Smith et Olivier Robinet ont ouvert la journée par des interventions axées sur la volonté d'aller au-delà des textes législatifs, en favorisant la diffusion de la culture de la participation, et l'appropriation de ces textes par les acteurs de terrain. Ils ont insisté sur le rôle de ces acteurs dans la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière de concertation et de participation citoyenne. Une dizaine d'expériences concrètes ont ensuite été présentées en petits

groupes : élaboration du PLU de Bordeaux-métropole, projet portuaire en Bretagne, parc éolien offshore Dieppe-le Tréport, gestion de déchets radioactifs, gouvernance d'un projet de territoire, projet interne "démarche innovation" à Pôle Emploi, projet de détournements ferroviaires, garants de concertation, les registres électroniques du STIF.

Les participants ont pu changer de table, de façon à découvrir deux des expériences proposées ; cette méthodologie a permis, avant de passer à des temps de réflexion plus poussés, de s'ancrer dans le concret et de permettre à tous d'avoir une idée des enjeux rencontrés dans chacun de ces types de projets.

La matinée s'est poursuivie avec la présentation des nouveaux textes, ordonnances et Charte, par le MEEM, suivie par un temps de questions-réponses. Celles-ci ont concerné des points techniques sur lesquels le public avait besoin de précision, ainsi que les dispositifs mis en place pour accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de ces textes et les rendre les plus efficaces possible.

Après un déjeuner libre, les participants ont pu proposer des thématiques de travail autour des manières de renforcer la culture de la participation. Ce barcamp a permis de dégager six thèmes : Comment

former les publics ? Quelle articulation entre concertation et décision ? Comment faire participer le public sur la durée ? Comment promouvoir la charte ? Comment donner l'envie de la concertation aux porteurs de projet ? Comment cerner la meilleure méthode de participation ?

L'ICPC a participé à la table de travail sur la promotion de la Charte, et a travaillé sur la mise en œuvre d'un espace de ressources pour les acteurs permettant d'identifier les pratiques de mise en application de la Charte selon une approche thématique et géographique ; cela permettrait de donner aux acteurs des outils pour convaincre les décideurs, les rassurer.

### **Ce qu'on en retient**

Cette journée a permis de mesurer l'intérêt des acteurs pour les nouveaux outils que les textes mettent à leur disposition, leur volonté de s'en saisir pour faire avancer les bonnes pratiques et, pour cela, de continuer à travailler ensemble sur la mise en œuvre et l'évaluation de ces outils et textes. Pour arriver à ces objectifs, les échanges ont révélé de vrais besoins en termes d'accompagnement méthodologique à destination des praticiens de la concertation et participation.

D'une part, les participants ont souligné un fort besoin de techniques et d'outils pour convaincre en interne, au sein même des structures, à la fois les services peu convaincus et les différents échelons hiérarchiques, d'utiliser la Charte, de se saisir des opportunités offertes par les ordonnances d'août 2016.

D'autre part, ce besoin en accompagnement méthodologique concerne les participants à la journée eux-mêmes : disposer d'un guide ou de fiches pratiques pour l'utilisation concrète des outils, en déclinant par exemple la Charte en fonction du

type de projet, du type de contexte dans laquelle elle peut être mise en place. Ces fiches pratiques pourraient également s'accompagner de fiches expériences : recensement des exemples d'utilisation de la Charte, du droit d'initiative et du droit de saisine introduits par les ordonnances, expériences de garants...

Enfin, ces besoins en accompagnement se doublent d'un besoin de mise en réseau ; en complément de la mise à disposition de fiches pratiques et fiches expériences, la constitution d'un réseau de partage et d'entraide entre acteurs de la participation et de la concertation permettrait de pouvoir facilement prendre contact avec des praticiens pour échanger sur les problématiques communes, se former par l'étude des pratiques des autres.

C'est ce dernier point qui semble avoir été prépondérant dans les échanges. Finalement, la plupart des outils ou des dispositifs d'aide existent déjà ; cependant, il n'existe pas d'espace où ces ressources seraient regroupées et mutualisées, de façon à trouver facilement un outil, un cas d'application, une personne à contacter pour échanger. L'enjeu est donc de travailler en concertation avec les acteurs du territoire, les réseaux, les espaces de ressources existants afin de faciliter et promouvoir le développement de la culture de la participation du public au sein de toutes les structures et organisation, publiques ou privées. L'Institut de la concertation et de la participation citoyenne est particulièrement intéressé par ce travail, et souhaite y participer activement.

## **Les intervenants**

- **Laurence Monnoyer-Smith**, Commissaire Générale au développement durable
- **Olivier Robinet**, Directeur de l'IFORE
- **Marine Loisel**, Bordeaux Métropole,
- **Pascal Brerat**, Dreal Bretagne
- **David Prothais**, Eclectic experience
- **Marie Chojnicki**, ANDRA
- **Stéphane Durand**, Ville d'Echirolles
- **Mélanie Goffi**, garante de la concertation
- **Valérie Marion**, Pole Emploi
- **Matthieu Bony**, SNCF Réseau
- **Julie Taldir**, SNCF Réseau
- **Sandrine Artis**, STIF
- **Marie-Françoise Facon**, Commissariat général au développement durable
- **Joana Janiw**, Commissariat général au développement durable
- **Patrick Deronzier**, Commissariat général au développement durable

**Animateur : Philippe Barret**  
(DialTer)